



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE
PAUL VI
POUR LE CARÊME 1978**

Chers Fils et chères Filles,

Une fois de plus, le Carême est revenu avec ses pressantes invitations ! Temps qui nous rapproche du Christ, le Carême, à travers Lui, nous rapproche les uns des autres. Le Carême est un temps de communion, ce qui comporte aussi une mise en commun.

Nous restons impressionnés par la description que nous font les Actes des Apôtres de la vie communautaire dans l'Église primitive. « Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun » (Ac 2, 44). Ce n'était pas un moyen artificiel, imaginé pour cimenter la cohésion de la jeune communauté de Jérusalem ; c'était bien plutôt l'expression du « seul cœur » (*ibid.* 4, 32) qui inspirait tous les gestes des croyants, les unissant dans le cœur même de Jésus.

Un des effets les plus marquants de cette unanimité, les Actes nous l'indiquent en disant qu'un partage constant des biens s'effectuait en fonction des besoins de chacun. Ainsi les premiers chrétiens ont-ils spontanément pratiqué le principe selon lequel les biens de ce monde sont destinés par le Créateur à la satisfaction des nécessités de tous, sans exception. Le partage chrétien traduit dans les faits cette obligation naturelle, rendue infiniment plus pressante sous l'impulsion de la charité.

Partager, c'est donc une attitude chrétienne fondamentale. Dans les nombreuses initiatives de l'amour du prochain, depuis l'aumône et le service individuel jusqu'aux contributions collectives à la promotion des peuples matériellement défavorisés, le chrétien éprouve la joie de partager, de jouir en commun d'un patrimoine généreusement mis à la disposition de tous par Dieu.

On a dit qu'il est un art de donner et un art de recevoir ; les chrétiens n'ont qu'un seul terme pour l'une et l'autre, celui du partage fraternel. Ce partage, que le présent Carême nous le fasse pratiquer comme signe de communion avec tous les hommes, tous appelés à participer au Mystère de la Croix et de la Résurrection du Christ !

Et Nous, au début de ce temps fort, reprenant le mot de saint Paul aux premiers chrétiens, Nous invitons chaque fidèle de la grande communion qu'est l'Église catholique «à mettre de côté ce qu'il aura pu épargner» (cf. *1 Co* 16, 2) en esprit de pénitence et de charité, pour l'offrir à la collecte commune. Et tous ceux qui sont ainsi disposés à partager leurs biens avec leurs frères dépourvus du nécessaire, Nous les bénissons au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit !